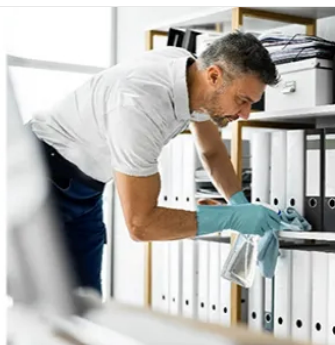


Faire carrière au Collège de Rimouski



Chargé (e) de cours - Plongée professionnelle autonome (FC-2024-30)

Collège de Rimouski

📍 Rimouski, Québec | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 7 mars 2024

📅 Expire à l'interne le : 7 mars 2024

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Plongées autonomes*.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Institut maritime du Québec - École nationale
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Techniques maritimes
- **Programme** : Plongée professionnelle autonome (ELW.09)
- **Titre du cours** : 248-P55-QM Plongées autonomes (105 heures)
- **Session / Année** : Hiver 2024
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en présentiel, de jour, du 28 mai au 14 juin 2024
- **Début : de l'affichage** : 2024-02-27

Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Description des compétences du cours :

- Préparer et mobiliser les équipements requis pour effectuer une plongée autonome.
- Appliquer des procédures de sécurité pertinentes.
- Effectuer des plongées autonomes dans divers contextes.
- Utiliser des systèmes de communications sous-marines.
- Consigner les informations de plongées dans le journal du plongeur.

EXIGENCES

Qualifications requises

- Détenir une AEC en plongée professionnelle ou l'équivalent reconnu par le Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC, ou DCBC en anglais);
- Avoir un minimum d'un an d'expérience à titre de superviseur en plongée professionnelle autonome, et enregistré au minimum 75 plongées professionnelles autonomes.
- Être superviseur reconnu par le Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC, ou DCBC en anglais)



Date de début :
28 mai 2024



Type d'emploi :
Contrat / Temps partiel



Quarts de travail :
Jour



Heures de travail :
non disponible



Salaire :
\$81.93 - \$120.53 CAD Taux horaire



Syndiqué :
Oui

Documents requis

✔ CV

Documents facultatifs

✔ Lettre de motivation

Autres exigences

- Avoir de l'expérience en enseignement, avoir obtenu un certificat en pédagogie (ou l'équivalent) ou être en voie de l'obtenir (atout);
- Posséder de très bonnes connaissances technologiques et informatiques;
- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- Fournir un certificat médical valide, complété par un médecin de plongée reconnu;
- Détenir un certificat en secourisme valide;
- Avoir une très bonne connaissance du français écrit et oral;
- Avoir une très bonne connaissance de l'anglais écrit et oral;
- Faire preuve de leadership et d'autonomie;
- Être organisé, faire preuve de rigueur et de jugement;
- Être à jour quant au domaine de la plongée professionnelle autonome et être actif sur le marché du travail;
- Connaître la formation à distance (atout).

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Salle de conditionnement physique, gymnases et midis-forme